



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-106498>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-106498**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE FRETIN

Correspondant : MME Mullier Dorine, COMMUNE DE FRETIN

Adresse : 3 rue Alfred Cousin, 59273 Fretin

Coordonnées :

Téléphone : 0320646740

Adresse internet : <http://www.ville-fretin.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Maitrise d'oeuvre relative aux travaux de charpente de la salle de sport Cousin à Fretin

Lieu d'exécution et de livraison : Salle de sport Cousin - rue Alfred Cousin, 59273 Fretin

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il s'agit d'un marché de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de charpente de la salle de sport. Il s'agit d'une mission de base (AVP - AOR) avec VISA.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les travaux sont estimés à 350 000euro(s) HT. Le marché prend effet à sa date de notification (vaut ordre de service de démarrage des prestations) jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des missions.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Une garantie financière est exigée au titre de l'avance. Se référer au contrat.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est financé sur les fonds propres de la Commune.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Se référer à la lettre de consultation

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24-03-MAR

Renseignements complémentaires : La visite sur site est obligatoire. Les conditions de visites sont les suivantes. Pour apprécier au mieux l'étendue des travaux à réaliser et pour se rendre compte de l'existant, il est demandé à chaque candidat de se rendre sur les lieux. La visite est obligatoire. Tout candidat présentant une offre sans avoir effectué la visite pourra voir son offre rejetée. Cette visite sur site pourra se tenir uniquement sur prise de rendez-vous auprès de : M. DUVINAGE Philippe, en qualité de responsable service technique, au 06 83 89 89 21 Les visites auront les lieux comme suit : - Jeudi 26 septembre 2024 le matin entre 9 h - 11 H et après-midi entre 14 H et 16 H - Mardi 1er octobre 2024 le matin entre 9 h - 11 H et après-midi entre 14 H et 16 H - Mercredi 2 octobre 2024 le matin entre 9 h - 11 H et après-midi entre 14 H et 16 H A l'issue de la visite, M. DUVINAGE vous transmettra l'attestation de visite à joindre impérativement à votre offre. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les

suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date d'attribution du marché ; - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme : La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Tribunal de Lille. Tribunal administratif de Lille Organisme : Tribunal Administratif de LILLE Adresse : 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 Lille Cedex Téléphone : 03 59 54 23 42 Fax : 03 59 54 23 45 Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Commune de Fretin

Adresse : 3 rue Alfred Cousin, 59273 FRETIN

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=566511&orgAcronyme=50256>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2024